



24.04.2013 - 11:10 Uhr

Départ sans souci dans la nouvelle saison cycliste avec le TCS

Bern (ots) -

Faute d'avoir soigneusement préparé sa bicyclette ou son vélo électrique à l'hivernage, on risque bien de le retrouver au printemps couvert de poussière, la chaîne rouillée et les pneus plats. Voici quelques conseils du TCS pour le nettoyage de printemps et pour un départ sans souci dans la nouvelle saison cycliste.

Aux premières lueurs du printemps, l'heure est venue de sortir bicyclettes et vélos électriques de leur sommeil hivernal. Si l'engin a été nettoyé et lubrifié avant le rangement, il suffira de vérifier la pression des pneus et d'un contrôle visuel. Un quartier d'hiver sec, sombre et frais prévient une décoloration précoce du cadre et ralentit le vieillissement des pneus. Un drap recouvrant tout le vélo écarte la poussière. Le propriétaire d'un vélo à freins hydrauliques aura de temps en temps durant la pause hivernale pris soin de tirer sur les leviers de freinage pour empêcher les pistons de se gripper dans les cylindres. On ménage les pneus en suspendant le vélo pour son stockage.

Un stockage hivernal soigné facilite le nettoyage de printemps. Si ces précautions n'ont pas été prises en automne, on n'échappera pas à un grand nettoyage de printemps. Ne jamais utiliser un jet à haute pression! On risque ainsi de faire pénétrer de l'eau dans les paliers et de détruire les roulements. La meilleure manière d'agir est de procéder à un prélavage, par exemple, avec le jet doux d'un tuyau d'arrosage ou un seau et une éponge. Une petite brosse permet d'atteindre les endroits difficiles d'accès près du changement de vitesse, de la chaîne ou des freins. En présence de salissures tenaces, il est recommandé s'asperger au préalable la bicyclette avec un produit de nettoyage spécial pour vélo, puis de rincer et de sécher tout l'engin avec un chiffon. Pour la finition, on se servira d'un tissu légèrement huilé que l'on passe sur toute la bicyclette pour la conserver en douceur - à l'exception des freins, bien sûr.

Service d'huilage complet, mais gare aux freins La chaîne a besoin de soins particuliers pour ne pas rouiller ou grincer. Les maillons de la chaîne offrent un indice fiable: dès qu'ils brillent, faire tomber quelques gouttes d'huile à chaîne sur la section inférieure. Si la chaîne est très sale, il faut au préalable la faire coulisser entre deux vieilles brosses à ongles, puis dans un chiffon huilé. On ôte ainsi la crasse la plus grossière. Il n'est en revanche pas conseillé de baigner la chaîne dans un produit détergent, car on dégraisse ainsi les maillons. Après le nettoyage, faire tomber quelques gouttes d'huile sur la section inférieure de la chaîne en faisant tourner le pédalier vers l'arrière pour bien répartir le lubrifiant sur tous les maillons. L'huile à chaîne doit être de temps en temps renouvelée, mais elle a l'avantage de moins fixer les salissures que la graisse.

Le service d'huilage comprend aussi la lubrification des articulations du dérailleur et du mécanisme de changement de vitesse ainsi que des paliers du pédalier, des leviers des freins et de la suspension de la selle. Les éléments de suspension de la fourche et du bras oscillant arrière ont également besoin de temps en temps d'un peu de graisse sur les coussinets. Attention en huilant ou en graissant: il faut absolument épargner les disques et plots des freins ainsi que les jantes, faute de quoi la puissance de freinage baisse considérablement.

Vérifier les pneus, l'éclairage et les freins Les pneus se sont dégonflés durant la pause hivernale. Il s'agit donc de rétablir la pression conformément aux indications qui figurent en général sur le flanc du pneu (entre 3 et 5 bar selon le mode d'utilisation). Une forte pression réduit la résistance au roulement, mais aussi l'adhérence. Il convient donc de rouler à la pression maximale sur le goudron, mais de la réduire sur terre battue.

Une vérification de l'éclairage s'impose avant la première sortie nocturne. Si le feu avant ou arrière ne fonctionne pas, contrôler le câblage et les branchements ou remplacer éventuellement les ampoules ou les piles.

Des freins défectueux sont extrêmement dangereux. Il faut donc absolument vérifier le bon fonctionnement de l'installation de freinage, en particulier l'épaisseur restante des garnitures, des plots et des disques. Il est parfois conseillé de recourir à un spécialiste qui vérifiera le niveau d'huile des freins à disques et procédera à d'autres travaux trop compliqués pour l'amateur comme le contrôle du voilage et de l'alignement des roues et le réglage du dérailleur.

Entretien semblable pour les vélos électriques Les vélos électriques doivent dans l'ensemble recevoir les mêmes

soins que les bicyclettes usuelles. L'accumulateur demande évidemment une attention particulière: sensible aux grands froids, il doit être stocké à part. Un environnement sec avec des températures variant entre 10 et 20 degrés Celsius offre des conditions de stockage idéales. Il faut aussi éviter que l'accumulateur se décharge complètement. S'il n'est pas utilisé pendant une période prolongée, il doit avoir au moins la moitié de sa charge. On le contrôlera donc régulièrement et, au besoin, on le rechargera.

Suppression de la vignette cycliste - assurance RC obligatoire La vignette cycliste a été supprimée le 1er juillet 2012. Depuis, les cyclistes doivent conclure une assurance-responsabilité civile privée, faute de quoi ils doivent supporter eux-mêmes les conséquences d'un accident. Le TCS recommande à tous les cyclistes de vérifier si leur assurance-responsabilité civile couvre bien les dommages causés à des tiers et si tous les membres du ménage sont couverts.

Contact:

Moreno Volpi, porte-parole du TCS, 058 827 27 16, 078 707 71 28,
moreno.volpi@tcs.ch

Les photos du TCS sont sur Flickr -
www.flickr.com/photos/touring_club/collections.

Les vidéos du TCS sont sur Youtube - www.youtube.com/tcs.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100736714> abgerufen werden.